

## MESURES D'HARMONISATION GÉNÉRIQUE

#### **CHEMIN PETIT GIBIER TFS**

TLGIRT Lac-Saint-Jean

Date D'approbation	14 nov. 2016	
Instance décisionnelle	CER/DGS	
Date de la dernière modif.	14 nov. 2016	

DÉTAIL DE LA MESURE D'HARMONISATION GÉNÉRIQUE			
No_MHG:	5.06C1 – MHG – CHEMINS PETITS GIBIERS TFS		
Nom de la MHG :	Chemin_petit_gibier_TFS		
Territoire d'application :	Territoire faunique structuré, région 02		
Unité d'aménagement :	024-71, 025-71 et 027-51		

# **IDENTIFICATION DE LA PRÉOCCUPATION:**

Maintien ou amélioration du potentiel d'utilisation des chemins forestiers pour la chasse au petit gibier dans les territoires fauniques structurés.

### **DESCRIPTION DES BESOINS:**

Maintien d'une qualité d'habitat le long des routes et des sentiers Par qualité de l'habitat, on considère le maintien d'une proportion de peuplement forestier de stade juvénile non éduqué ainsi que d'une proportion de bois matures, si possible à couvert mélangé.

## **INDICATEUR (SI APPLICABLE):**

Pourcentage de respect des ententes intervenues entre les gestionnaires de TFS et les aménagistes du MFFP

## **CIBLE (SI APPLICABLE):**

S.O.

Forêts, Faune et Parcs Québec 💀 🐼

## MESURES D'HARMONISATION GÉNÉRIQUE

#### **CHEMIN PETIT GIBIER TFS**

TLGIRT Lac-Saint-Jean

Date D'approbation	14 nov. 2016	
Instance décisionnelle	CER/DGS	
Date de la dernière modif.	14 nov. 2016	

### **SOLUTIONS POTENTIELLES:**

#### Travaux commerciaux:

- Utiliser des superficies en rétention en les ciblant le long des chemins forestiers.
- Réaliser des coupes partielles, par exemple.

#### Travaux non commerciaux :

- Éviter de faire systématiquement des travaux d'éducation le long des chemins ou des sentiers forestiers.
  Par exemple :
  - Aucun traitement sur une bande de 30 m, et ce, sur 50 % des bordures de chemins ou de sentiers forestiers
  - Décaler les travaux d'éducation dans le temps (sur 600 m de travaux planifiés, effectuer les travaux sur 200 m tous les trois ans).

# ÉLÉMENTS DE CONNAISSANCE POUVANT PERMETTRE DE BONIFIER L'ANNEXE :

#### Gestionnaire de TFS:

 Les gestionnaires de territoires fauniques structurés devront préciser les chemins forestiers sensibles à l'aménagement lors du processus de consultation des PAFI.

RESPONSABILITÉS					
Préparée par (SCT/délégué) :	Sous-comité Intensification TLGIRT Saguenay-Lac-Saint-Jean				
Professionnel responsable FES :	Steeve Coulombe, ing.f., UG de Rivière-Péribonka				
Adhésion du MFFP (chef) :	Benjamin Martin, ing.f., chef de l'UG de Rivière-Péribonka	Date : 1 <sup>er</sup> décembre 2018			
Adhésion de la TLGIRT :	TLGIRT : Lac-Saint-Jean	Date : 7 février 2017			

Historique de l'annexe					
Date	Action	Date	Section modifiée	Commentaires	
7 avril 2016	Adoption	7 avril 2016	Création initiale	1 <sup>re</sup> version	
7 février 2017	Adoption de la modification proposée par le MFFP	7 février 2017	Indicateur	L'indicateur est modifié pour le respect des ententes	
11 septembre 2017			Aucune	Intégration au recueil automne 2017	
1 <sup>er</sup> décembre 2018	Mise à jour – Fusion UA	1 <sup>er</sup> décembre 2018	Mise à jour – UA		